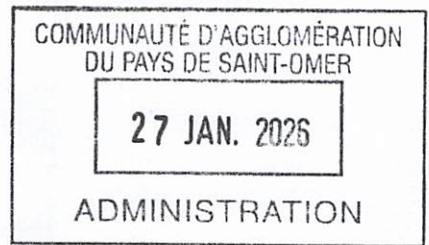




Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici



Monsieur Laurent DENIS
Président
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
2, rue Albert Camus
CS20079
62968 LONGUENESSE CEDEX

Nos réf :
LF/VE-2026-11

Le Wast, le 16 janvier 2026

Objet : Projet de révision allégée N°9 du PLUI du Pôle territorial de Longuenesse sur la commune de Tilques - Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, vous nous avez fait parvenir les éléments de dossier du projet d'évolution de votre PLUI repris en objet afin de recueillir les éventuelles remarques du Syndicat mixte du Parc à ce sujet et je vous en remercie.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'est investi dans l'élaboration du PLUI du pôle territorial de Longuenesse dans le souci de contribuer à la définition d'un projet de territoire prenant pleinement en compte les richesses patrimoniales et intégrant les orientations de la charte du Parc.

Les modifications envisagées n'affectent ni le sens, ni l'intention du document adopté. Elles contribuent à adapter le document à l'évolution des projets locaux dans une optique de recyclage du foncier et de réponse aux besoins en solution de logements adaptés pour nos aînés. En effet, la révision allégée N°9 concerne un changement de zonage et la création d'une OAP sur la commune de Tilques afin de transformer l'occupation du sol d'une parcelle située en centralité partiellement occupée par une habitation en ruine mais actuellement en zone A.

Le Syndicat mixte du Parc émet un avis favorable au projet assorti des remarques suivantes :

- Les éléments de dossier ne précisent pas la nature et le contexte de l'usage agricole préalable de la parcelle,
- Les éléments de dossier transmis ne contiennent pas le bilan de la concertation mais une notice explicative et les pièces modifiées,
- L'aspect architectural des futures constructions n'est pas abordé et pourrait être cadré par quelques grandes orientations pour assurer des logements mitoyens et une typologie rappelant les corps de fermes voisins (un agencement d'autant plus économe en foncier et convivial). Afin de ne pas freiner les projets innovants, la recommandation pourrait être allégée en cas d'utilisation de bois ou de matériaux et d'isolants biosourcés par exemple.
- La parcelle semble légèrement en contrebas de la rue, la gestion du relief est donc à soigner pour éviter des talus trop abrupts ou bâchés.

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale • Manoir du Huisbois - BP 22 62142 - Le Wast • Tél: 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr • www.parc-opale.fr • facebook : Parc Opale

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Mont-Ventoux, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

RECEIVED
13 MAY 1968
U.S. AIR FORCE
HEADQUARTERS
DISTRIBUTION CENTER

L'équipe technique du Syndicat mixte du Parc naturel régional se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre réflexion sur la bonne intégration des projets d'aménagement comme dans les étapes de la mise en œuvre et de l'évolution de votre PLUI.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien Cordiellement

Sophie WAROT-LEMAIRE
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional des Caps
et Marais d'Opale

